

POLITIQUE QSE

Le SYVADEC, chargé de la prévention, de la valorisation et du traitement des déchets ménagers, exerce sa compétence en lieu et place des 19 intercommunalités adhérentes.

Depuis sa création, le Syndicat veille à garantir la qualité du service rendu à la population et à ses adhérents, et contribue par ses missions à la protection des espaces et à la gestion du capital environnemental du territoire.

Chaque projet mené, chaque action réalisée, vise à garantir la santé et la sécurité des collaborateurs, dans le respect des obligations de conformité et de la préservation de la biodiversité.

Conscient de ces enjeux et soucieux de s'adapter à l'ensemble de ces contraintes, dans un objectif de développement et de pérennité, le SYVADEC s'inscrit aujourd'hui dans une démarche d'amélioration continue de sa politique qualité, sécurité & environnement (QSE), par une triple démarche de certification ISO 9 001, 14 001 et 45 001.

Cette politique est affirmée dans les 4 axes de ses orientations stratégiques :

- Moderniser et finaliser le réseau d'infrastructures et assurer la sécurité de traitement
- Adapter les filières de valorisation et le service aux objectifs ambitieux des adhérents
- Optimiser la qualité de service et maîtriser les coûts
- Concevoir et diffuser les outils pour réduire les déchets à la source

Parce que la protection de l'environnement, la prévention des risques professionnels et la satisfaction des usagers est une priorité, le SYVADEC s'engage à mettre à disposition les moyens techniques, financiers et humains pour mener à bien son programme d'actions ambitieux en matière de qualité, de sécurité et d'environnement.

Le Président


François TATTI